



l'ISIAT



Appel à communications

Le Pôle Carrières Sociales ISIAT-IUT Bordeaux-Montaigne et l'UMR CNRS 5319 PASSAGES, l'Université Bordeaux Montaigne, en partenariat avec l'École Polytechnique de Lisbonne, l'Institut d'Etudes Politiques et Sociales d'Aragon, l'Université du Québec à Montréal, organisent le 36^{ème} colloque international de l'ISIAT qui se déroulera à Bordeaux les

Lundi 27 et mardi 28 janvier 2020

Sur le thème :

« L'animation socioculturelle et l'intervention sociale face à la violence »

Argumentaire introductif

A titre introductif et provisoire nous définissons la violence comme tout processus de déshumanisation et de négation d'un ou plusieurs êtres humains qui, au-delà de la seule atteinte physique, inclut les menaces diverses pesant sur leur personnalité, leur identité, leur intégrité psychique ou morale, leur dignité, leurs droits élémentaires et leur développement, en bref, sur leur humanité (Tozzi, 2016). Comme d'autres professionnels de l'intervention sociale, les animatrices et animateurs socioculturels sont quotidiennement confrontés aux diverses formes de la violence définie comme telle.

D'abord à travers les situations de détresse et de vulnérabilité qui touchent les publics auprès desquels ils interviennent ; situations qui sont elles-mêmes les conséquences de processus d'*enviolements* et de changements plus globaux, sur fond de crise, de problèmes sociaux, de fragilisations et d'urgences humaines qui se multiplient.

Ensuite, dans certains contextes d'intervention, lorsque les difficultés sociales exacerbent la violence qui devient une modalité banale de rapports à l'autre, à la société et aux professionnels du champ social / socioculturel, souvent confrontés à des situations relationnelles aux équilibres fragiles.

Enfin, parce que, sans en attendre les manifestations aiguës, les professionnels de l'intervention sociale doivent « faire avec » différentes formes de la violence ordinaire qui traversent inévitablement les rapports/groupes humains et qu'il s'agit de dépasser, de médier (Greffier et al. 2018), résoudre ou de canaliser dans la mise au travail et la fabrique collectives du vivre-ensemble, de liens sociaux positifs.

Dans ces équations complexes, quelles réponses spécifiques l'animation socioculturelle et plus généralement le champ de l'intervention sociale peuvent-ils apporter ? Avec quelles finalités, quels objectifs, quelles méthodes, quels outils, dans quels espaces et avec quels publics ? Que nous en dit le champ de la recherche ? Telles sont les questions générales qui, autour des axes suivants et dans une perspective pluridisciplinaire, mobiliseront des contributions diversifiées, à la croisée de la recherche universitaire et des analyses professionnelles.

Axe 1 - Agir socioculturellement sur la violence : pratiques, méthodes, expérimentations

L'animation socioculturelle rejoint aujourd'hui le travail social dans sa logique de réparation des situations et des individus marqués par des difficultés à vivre « normalement » dans la société. Cette action réparatrice se combine à un deuxième objectif socioculturel, en lien avec les racines d'éducation populaire du champ : la transformation de la société par des initiatives éducatives, culturelles et politiques. En cela, la proposition de l'animation, visant à s'attaquer aux racines de la violence, est celle d'un changement sociétal. Ce projet, fondé sur le pouvoir d'agir, passe, par exemple, par une libération de la parole citoyenne, une ouverture d'espaces de création et de délibération, par une possible « mise en conflit » de certains enjeux afin d'en dévoiler les contradictions, de les rendre publiquement discutables, de les (re)politiser.

Ces deux faces complémentaires (réparation/transformation) de l'action sociale et socioculturelle partagent le même appel à la nécessité d'une relation éthique, définie comme un « rapport non-violent » à autrui (Derrida, 1967). En effet, dans une acception conforme aux exigences et aux valeurs professionnelles de l'intervention sociale, la posture de non-violence résulte d'une détermination à rechercher d'autres modalités de relation que celles du pouvoir, de la domination, de la répression, de l'exploitation, de l'imposition, de la manipulation, de l'humiliation, de l'infantilisation de l'autre par la séduction ou la peur, ou sa réduction à un simple objet de l'action (Paul, 2012).

Dans cette perspective et face aux violences, les pratiques, méthodes ou expérimentations portées par les acteurs professionnels sont nombreuses ; qu'il s'agisse de prévenir et canaliser la violence latente par des actions au long cours, de déminer les crispations et ressentiments, de sensibiliser et redonner du sens, de maintenir le lien social avant qu'il ne se brise, ou encore de réouvrir le champ des possibles et de créer des opportunités existentielles. Ce, en diversifiant les outils, les supports, les méthodologies, les publics, mais aussi les territoires d'intervention, jusqu'à se déployer dans des contextes de conflits armés, ou de crises sociales, politiques et humaines aigües.

On s'en doute, ce large spectre d'actions est susceptible de générer de nombreuses propositions de communications autour de ce premier axe : expériences et/ou recherches portant sur la médiation sociale, sur des actions de sensibilisation ou de lutte contre certaines violences spécifiques (racistes, homophobes, conjugales, familiales, éducatives, etc.), sur l'utilisation des pratiques sportives, artistiques et culturelles (musique, théâtre, jeu de rôle, street art...) pour dénoncer l'inacceptable, canaliser la violence ou en réduire les « passages à l'acte », etc.

On pense aussi aux projets d'approche critique des médias permettant d'en déconstruire les propagations violentes, ou encore à l'apprentissage des modalités pacifiques de débat et de discussion, aux contributions socioculturelles pour le développement d'une culture de la paix et d'une éducation populaire à celle-ci.

Enfin, on ne saurait faire l'impasse sur d'autres modalités d'actions plus « militantes », portées ou accompagnées par le champ de l'action socioculturelle et se référant explicitement à une non-violence active, de résistance, visant une transformation sociale concrète par la mobilisation de citoyens dans l'espace public (non-coopération, boycott, désobéissance civile...) et s'opposant parfois, autour de certains enjeux, à la violence gouvernementale (étatique, locale).

Si tous ces registres (non exhaustifs) peuvent susciter nombre de propositions recevables, afin de ne pas générer un déséquilibre trop important avec les autres axes du colloque, il est expressément demandé aux contributrices et contributeurs de centrer leurs communications sur des problématiques traitant expressément de la violence, de sa mise au travail et de son dépassement.

Axe 2 - Politiques de prévention de la violence : quel positionnement des professionnels ?

Les animatrices, animateurs et autres professionnels du champ social, développent au quotidien des réponses à la violence. Entre opportunité, reconnaissance et instrumentalisation, cette contribution, sous-tendue par un certain nombre de valeurs revendiquées (émancipation, solidarité, égalité, reconnaissance, humanité...), se trouve souvent recyclée dans un système politico-institutionnel plus global de « prévention ». Celui-ci intègre en effet bon nombre d'actions d'animation ou socio-éducatives qui agissent,

par exemple, sur les causes profondes de la délinquance en répondant, notamment, au désœuvrement des jeunes, à leurs difficultés à trouver une place dans la société, tout en essayant de limiter leur confrontation aux institutions policières et judiciaires.

Dans leurs déclinaisons sociales, ces modalités de prévention (dont on pourra questionner le modèle) s'opposent, dans leur principe, aux approches anglo-saxonnes d'une « prévention situationnelle » visant à modifier de façon défensive et sécuritaire des situations désignées comme génératrices de problèmes. Cependant, avec la place croissante donnée à la problématique de l'insécurité, la « prévention sociale » se voit aujourd'hui sommée de prendre en compte une longue liste de risques potentiels, donc d'intégrer un principe de précaution de plus en plus envahissant (Bouquet, 2005 ; Baillergeau, 2008). La tendance est notable autour de certains territoires-cibles du travail social, tels les quartiers « défavorisés », dont la qualification de « criminogènes » et la stigmatisation ne cessent d'interférer avec les pratiques professionnelles d'intervention sociale (Schaut, 2000 ; Boucherm, 2003).

Les débats entre les intervenants sociaux, autour des pratiques et actions qui visent, par exemple, à lutter contre les « incivilités », traduisent l'émergence d'enjeux normatifs aigus pour les professionnels et professionnelles (Baillergeau, 2008). Certaines analyses (Martin, 2005) décèlent un renversement de perspective à l'œuvre, transformant progressivement les professionnels du social en supplétifs de la police, désormais chargés, pêle-mêle, de repérer le prédélinquant, de signaler le « radicalisé », ou de dénoncer le clandestin... Avec le risque que le champ de l'intervention sociale et ses actions de prévention puissent être accusés d'huiler les rouages du contrôle social, d'un encadrement « disciplinaire » institutionnel des couches populaires et/ou marginalisées.

Dans ce contexte, se repose la question du sens des actions de prévention de la violence portées par les acteurs du champ de l'intervention sociale : quel est l'impact des thèmes de l'insécurité et de la violence sur les relations des professionnels avec leurs publics ? Entre « bras armé » du politique et résistance à côté et/ou du côté des individus en rupture ; entre « sécurité sociale » et « sécurité criminelle » (Wacquant, 2001), quel rôle jouer dans la lutte contre la violence ? Quelles contraintes, opportunités ou transactions, les dispositifs en vigueur (CLSPD, etc.) impliquent-ils pour l'intervention sociale ? En quoi les nouvelles sollicitations sécuritaires modifient-elles l'action des intervenants sociaux ? Comment, d'un point de vue éthique et opérationnel, sans exclure les synergies avec les différentes administrations, peuvent-ils continuer à défendre un idéal de « développement social » ou de « solidarité-bienveillance » (Autès, 2005) au fondement des métiers de l'action sociale ? Au-delà de la recherche incertaine d'un équilibre entre des pôles situationnel et social de la prévention difficilement dissociables, est-il possible de trouver d'autres chemins d'action ? Peut-on – doit-on ? – penser une réactualisation des pratiques visant à lutter contre la violence, au nom des principes fondateurs de l'action sociale et socioculturelle ? Autant d'interrogations (non exhaustives) auxquelles les contributeurs et contributrices sont invités à répondre, tant d'un point de vue de la recherche académique, qu'à travers des restitutions et analyses d'expériences de terrain qui donnent à voir les processus à travers lesquels les professionnels appréhendent ces enjeux.

Axe 3 - Confrontations des professionnels à la violence : quels risques et quelles stratégies pour y faire face ?

Si la plupart des travailleurs sociaux et socioculturels savent le plus souvent faire face à la violence et la gérer, cela ne suffit pas toujours. Une confrontation quotidienne à la violence peut, en effet, avoir un impact direct sur les pratiques, la posture et le bien-être professionnels.

Depuis plusieurs années, des études montrent que les acteurs de l'intervention sociale expriment notamment des difficultés face aux situations de plus en plus complexes qu'ils ont à traiter. Situations dans lesquelles la dimension psycho-sociale des problèmes ou le trouble psychique de l'utilisateur sont présents, de façon plus ou moins manifeste, souvent générés ou aggravés par des difficultés multiples : familiales, sociales, de santé, économiques... (DGS et DGAS, 2005).

Cette confrontation, de plus en plus mal vécue, aux conséquences d'une violence sociale multiforme se combine à une remise en cause de soi, de l'identité personnelle et professionnelle, qui peut être lourde de conséquences. Lorsqu'une telle incertitude s'accroît au fil du temps, les travailleurs et travailleuses sociaux

ou socioculturels entrent dans une zone d'indétermination qui peut aboutir à une impasse de la relation et de l'action, accompagnée d'un sentiment d'usure et d'épuisement, de culpabilité, d'incapacité à répondre de façon satisfaisante à sa mission.

Une autre face du problème est l'irruption d'une violence « directe » dans les interactions avec les publics. Rejoignant les résultats d'études antérieures, un rapport sur la violence du Conseil supérieur du travail social faisait en ce sens état, d'une recrudescence des incivilités, d'une fréquence de violences en augmentation, et au final d'un fort sentiment d'insécurité et de solitude qui s'installe au sein des professionnels (Catal et Grenel, 2006). Ces phénomènes deviennent dommageables quand les professionnels n'ont plus les ressources pour appréhender et gérer certaines formes d'agressivité, ou lorsqu'un climat de peur s'installe dans certains lieux ou espaces d'intervention.

Face à cette violence protéiforme, lorsque l'intervenant n'arrive plus à contenir les affects qui en découlent, des risques se font jour : excès d'empathie, ou, au contraire, saturation et incapacité de se représenter le traumatisme de l'autre, de reconnaître ou « supporter » les besoins, les valeurs, les comportements des bénéficiaires et de leurs familles (Pezet et al., 1993). Avec le danger que les professionnels puissent aussi devenir indifférents, cyniques, dégoûtés, voire maltraitants, nourrissant ainsi les équations d'une violence délétère (Fablet, 1998).

Autant de tensions relationnelles qui se traduisent, notamment chez les professionnels les plus exposés, par un taux élevé d'absentéisme, une fatigue psychique (anxiété, dépression) et physique (souvent associée à diverses somatisations) entraînant parfois une surconsommation de médicaments psychotropes, de toxiques (tabac, alcool), un *turn-over* important (mutations), ou encore des sorties précoces de carrière (Ravon, 2009).

Analysant ces situations et risques induits par la violence, les contributions attendues autour de cet axe pourront notamment répondre aux questions suivantes : dans le champ social et socioculturel, comment sont prises en compte et gérées institutionnellement les situations de violence ? Qu'en disent les professionnels (animateurs, directeurs de structure...) ? Quelle sont leurs perceptions et analyses ? Comment ne pas glisser vers une logique « sécuritaire » diffuse, au prisme de laquelle les publics se verraient réduits à des sources de danger potentiel ? Quels dispositifs et stratégies sont collectivement mis en place pour faire face à la violence ? Comment les événements violents sont-ils « repris » collectivement dans des espaces réflexifs professionnels ? Quelles médiations (relationnelles, sociales, administratives, juridiques, spatiales...) sont mobilisées pour (re)trouver une capacité de réflexion, d'action et de prévention en interne ? Quels soutiens, relais, suivis et dispositifs d'accompagnement peuvent être mobilisés (le sont-ils, et si oui comment ?) ? Comment cette question des violences professionnelles est-elle intégrée au projet et aux discussions d'équipe ? Comment agir sur d'éventuels dysfonctionnements d'organisation ou de comportement ? En bref, quelles peuvent être les différentes façons d'anticiper et de répondre aux situations de violence vécues par les travailleurs sociaux et socioculturels ?

Axe 4 : La compétence « non-violente », un enjeu dans la formation des professionnels ?

L'intervention sociale exige de fortes compétences relationnelles qui, bien que cruciales dans la gestion des situations de violence évoquées précédemment, ne sont pas forcément au centre des dispositifs de formation proposés aux futurs professionnels, ou à celles et ceux déjà en situation d'emploi. Qu'il s'agisse d'être outillé pour faire face à une situation de stage conflictuelle ou agressive, dans le cadre d'un début de carrière ou, au contraire, quand le risque d'épuisement professionnel se fait sentir après plusieurs années d'exercice en contexte difficile, l'enjeu semble pourtant de taille.

Les organismes de prévention des risques psycho-sociaux sont d'ailleurs clairs sur ce point : outre le rôle de l'encadrement ou de l'équipe, « la prévention du stress et des atteintes à la santé liées au travail social relève de mesures organisationnelles et individuelles, principalement dans le domaine de la formation »¹. Certes, cette dernière n'est pas la panacée, pas plus qu'elle ne saurait rimer avec une individualisation tacite et culpabilisante des responsabilités dans la gestion de la violence... Pour autant, reste que la

¹ Cf. site Officiel prévention : « La prévention des risques professionnels des travailleurs sociaux » ; http://www.officiel-prevention.com/formation/fiches-metier/detail_dossier_CHSCT.php?rub=89&ssrub=206&dossier=361

formation peut permettre de disposer efficacement de techniques actives contribuant à désamorcer les risques de violence, d'attitudes à adopter vis-à-vis d'un comportement verbal ou physique abusif, etc.

Partant de ce constat et autour de cet axe, sont attendues des propositions interrogeant la pertinence et le sens d'une montée en compétence professionnelle autour de la gestion de la violence ; ou des communications analysant/évaluant les effets opérationnels des dispositifs de formations afférents (communication non-violente, gestion non-violente des conflits...) qui ont pu être mobilisés sur le terrain par différents acteurs (éducatifs, sociaux et socioculturels...), ou intégrés dans des cursus de formation (initiale ou continue) visant à former des professionnels de l'intervention sociale.

Références indicatives

- AUTÈS M., 2005, Travail social et principes de justice, in Ion J., (dir.), *Le travail social en débat(s)*, Paris, La Découverte
- BAILLERGEAU E., 2008, « Intervention sociale, prévention et contrôle social. La prévention sociale d'hier à aujourd'hui », *Déviante et Société*, vol. 32, no. 1, pp. 3-20
- BOUCHER M., 2003, « Turbulences, contrôle et régulation sociale. Des modèles sécuritaires et démocratiques dans des quartiers populaires », *Déviante et Société*, 27,2, pp. 161-182
- BOUQUET B., 2005, « Prévention, risques et principe de précaution dans le travail social », in Bouquet B., (Éd.), *La prévention : concept, politiques, pratiques en débat*, Paris, L'Harmattan, pp. 45-57
- CATAL A. et GRENEL L., 2006, « Professionnels victimes de violence : que faire ? », *Lien social*, n° 780, 12 janvier ; <https://www.lien-social.com/Professionnels-victimes-de-violence-que-faire>
- DERRIDA J., 1967, *L'écriture et la différence*, Seuil.
- Direction générale de la Santé (DGS) et Direction générale de l'Action sociale (DGAS), 2005, *Souffrances ou troubles psychiques : rôle et place du travailleur social*, Ministère de la santé et des solidarités ; www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/travailleur_social.pdf
- FABLET D., 2004, « Les groupes d'analyse des pratiques professionnelles : une visée avant tout formative », *Connexions*, n° 82, pp. 105-117
- GERVAIS L., HARPER E. et GRAVEL S., (2006), « Questionner les réponses à la violence », *Nouvelles pratiques sociales*, 19, (1), pp. 16-20
- GREFFIER L., MONTERO S. et TOZZI P., 2018, *L'animation socioculturelle, quels rapports à la médiation ?*, Actes du 35^{ème} colloque de l'ISIAT, Carrières sociales éditions, coll. « Des paroles et des actes », 359 p.
- MARTIN D., 2005, « Travail social et violence », propos recueillis par Guy Benloulou, *Lien social*, n°738 ; <https://www.lien-social.com/Travail-social-et-violence>
- PAUL M., 2012, « L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique : L'exemple de l'éducation thérapeutique du patient », *Recherche en soins infirmiers*, septembre, 110, pp. 13-20
- PEZET V., VILLATTE R. et LOGEAY P., 1993, *De l'usure à l'identité professionnelle. Le burn-out des travailleurs sociaux*, T.S.A éditions.
- POYRAZ M., 2004, « Mutation de l'animation socioculturelle », *Agora débats/jeunesses*, 35, pp. 76-87
- RAVON B., 2009, « Repenser l'usure professionnelle des travailleurs sociaux », *Informations sociales*, vol. 152, no. 2, pp. 60-68
- SCHAUT C., 2000, « Travail social et nouveaux dispositifs, entre tensions et redéfinitions », in Van Campenhoudt L. et al. (éds), *réponses à l'insécurité. Des discours aux pratiques*, Bruxelles, Labor, pp. 129-152
- TOURRILHES C., 2008, « La médiation, innovation sociale ou nouveau mode de régulation ? Vers des espaces tiers de socialisation », *Pensée plurielle*, vol. 18, no. 2, pp. 109-120
- TOZZI P., 2016, *Plaidoyer pour la non-violence*, Le Pommier.
- WACQUANT L., 2001, « Résister à la « sécuritarisation » du social » ; propos recueillis par Guy Benloulou, *Lien social*, n° 575, 3 mai ; <https://www.lien-social.com/Resister-a-la-securitarisation-du-social>

Responsable

TOZZI Pascal, Professeur des Universités, aménagement et urbanisme, HDR science politique, Université-IUT Bordeaux Montaigne, Directeur-adjoint de l'UMR CNRS Passages 5319 ; pascal.tozzi[at]cnrs[point]fr

Comité scientifique

COLLIGNON Béatrice, Professeure des universités, géographie, Université Bordeaux Montaigne, UMR Passages.

CRENN Chantal, Maître de conférences, anthropologie, Université-IUT Bordeaux Montaigne, UMR Passages.

D'ANDREA Nicolas, Maître de conférences, aménagement et urbanisme, Université-IUT Bordeaux Montaigne, UMR Passages.

De MONTGOLFIER Clotilde, Maître de conférences, sciences de gestion, Université-IUT Bordeaux Montaigne.

FORT-ORTET Emilie, PRAG, littérature, Université-IUT Bordeaux Montaigne.

GREFFIER Luc, Maître de conférences, géographie, Université-IUT Bordeaux Montaigne, UMR Passages

IBANEZ Jorge, Maître de conférences associé, Université-IUT Bordeaux Montaigne.

JEHANNIN Guillaume, PRAG, sciences économiques et sociales, IUT Belfort-Montbéliard.

LUSSIER Martin, Professeur, communication, Université du Québec à Montréal.

NAGELEISEN Sébastien, Maître de conférences, géographie, Université-IUT Bordeaux Montaigne, UMR Passages.

NDIAYE Abdourahmane, Maître de conférences, aménagement et urbanisme, Université-IUT Bordeaux Montaigne, UMR Passages.

POUCHADON Marie-Laure, Maître de conférences, sociologie, Université Bordeaux Montaigne, UMR Passages.

REZKI François, PRCE, sciences médico-sociales, Université de Guyane-IUT de Cayenne.

RUBI Stéphanie, Professeure des universités, sciences de l'éducation, Université Paris Descartes.

VOHLGEMUTH Laurence, Professeure, langues, Escola Superior de Educação de Lisboa, ESELx - IPL

Echéancier, modalités de soumission, informations diverses

- Envoi des propositions de communication jusqu'au **22 octobre 2019** minuit, à l'adresse suivante : colloques-isiat@iut.u-bordeaux-montaigne.fr
- Les textes d'une page (2 000 à 2 500 signes espaces compris, hors bibliographie) seront envoyés en format Word, Times new roman, Police 12, interligne simple avec un titre, le(s) nom(s) et les coordonnées du(des) communicant(s), le(s) statut(s) et organisme(s) d'appartenance, l'axe de réflexion privilégié et un exposé synthétique présentant la problématique générale, le(s) terrain(s) ou les données mobilisées, les résultats ou axes de réflexion développés lors de la présentation, ainsi que les principales références bibliographiques.
- Retour des avis du comité scientifique : mi-novembre 2018.
- Edition du programme définitif : mi-décembre 2018.
- Réception des textes complets (en vue d'une publication après expertise) : jusqu'au 11 janvier 2019.
- Dates et lieu du colloque : lundi 27 et mardi 28 jeudi 2019, à l'IUT Bordeaux Montaigne 1 rue Jacques Ellul, 33800 Bordeaux ; <http://www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/presentation-de-liut/plan-dacces-et-contact/>
- L'accès au colloque est gratuit. Les trajets, l'hébergement et les repas sont à la charge des participants.